

COMPTE-RENDU DE REUNION

Commission Locale de l'Eau

Renouvellement des instances de la CLE et suivi de la procédure d'instruction du SAGE

PROJET / N° PROJET
SAGE de la Brèche

MAITRE D'OUVRAGE
Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche

LIEU / DATE DE REUNION
LAIGNEVILLE / 19 janvier 2021

Présents	Structure
RUMEAU Didier	Conseil Régional Hauts de France
ROUX Gillian	Conseil départemental de l'Oise
DE BEULE Olivier	Communauté de Communes du Plateau picard
DEGOUY Jean-Jacques	CA Beauvaisis
GALLIEGUE Raymond	Agglomération Creil Sud Oise
FERREIRA Olivier	Communauté de Communes du Liancourtois
VASSEUR Lydie	Commune de Bulles
DAVENNE Patrick	Commune de Rantigny
DUBOUIL Bernard	Commune de Saint Just en Chaussée
BRUYER Jean-Guy	Syndicat mixte du Bassin Versant de la Brèche
LAFLUTE Éric	Syndicat des eaux de Litz
BALTZ Jean-Paul	Syndicat intercommunal des sources d'Essuiles Saint Rimault
LEGENDRE Zéphyrin	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise
NIQUET Jean-Pierre	Fédération des associations de pêche de l'Oise
LEFEVRE François	Bio en Hauts de France
BLAINVILLE Sophie	Agence de l'eau Seine-Normandie
DAMIS Juliette	DDT 60
BERTON Solène	DREAL des Hauts-de-France
MENVIELLE Erwan	SMBVB
MARREC Jacques	SCE

Excusés	POUVOIRS donné à :
SEIMBILLE Gérard	Mme ROUX
PELLERIN Jean-Claude	M. DEGOUY
NOEL Vincent	M. BALTZ
MINE Franck	M. DUBOUIL

YSSEMBOURG Christophe	M. FERREIRA
GUIBON Patrick	Mme VASSEUR
CARON Jean-Luc (ROSO)	M. LEFEVRE (Bio en Hauts de France)
CHEVALLIER Gwenn (OFB)	Mme BLAINVILLE (AESN)
LE JEUNE José (ARS)	Mme DAMIS (DDT)
KAMIL Isabelle (DRIEE)	Mme BERTON (DREAL)

Avec 28 votants (18 présents, 10 pouvoirs), le quorum des 2/3 (24) est atteint.

Jean-Jacques DEGOUY préside la réunion préalablement à l'élection de ses instances.

Election du Président, Vice-Président et du bureau de la CLE

A la suite des dernières élections locales, la composition de la Commission Locale de l'Eau a été modifiée. Il est donc nécessaire de procéder à l'élection du Président, du Vice-président et du bureau de la Commission Locale de l'Eau

Ont été élus à l'unanimité :

- Président : Olivier FERREIRA,
- Vice-Président : Jean-Jacques DEGOUY
- Membres du bureau :
 - Au titre du collège des élus : MM Vincent NOEL, Jean-Claude PELLERIN, Olivier DE BEULE, Patrick DAVENNE, Jean-Jacques DEGOUY et Olivier FERREIRA,
 - Au titre du collège des usagers : la Chambre d'Agriculture de l'Oise, Bio en Hauts de France et la Fédération de Pêche de l'Oise,
 - Les services de l'Etat désigneront par la suite leurs trois représentants au bureau.

La commission valide également à l'unanimité le règlement intérieur proposé ainsi que le compte-rendu de la réunion précédente de la CLE.

Discussion et validation du mémoire en réponse aux remarques recueillies lors de la phase de consultation

Le comité de pilotage de l'élaboration du SAGE a proposé à la CLE un projet de mémoire en réponse aux différentes remarques émises lors de la phase de consultation. L'ensemble des propositions formulées lors de ce comité de pilotage ont été validées par la CLE après une présentation exhaustive de ces propositions.

Certains points ont fait l'objet d'échanges au sein de la CLE :

Sur les phénomènes de ruissellement :

Olivier FERREIRA a rappelé que le rôle du SMBVB était d'éclairer les différents EPCI-FP sur cette compétence et qu'il était nécessaire de lancer une réflexion sur la gouvernance de cette compétence à l'échelle du bassin versant s'il y a une volonté d'engager des actions dans ce domaine. Le syndicat a engagé des échanges sur cette question avec l'agence de de l'eau qui est susceptible d'intervenir financièrement dans ces opérations
Jean-Jacques DEGOUY insiste par ailleurs sur le rôle de la chambre d'agriculture auprès des agriculteurs pour faire évoluer les pratiques agricoles par rapport à ces risques de ruissellement.

Sur l'équilibre besoins/ressource :

Jean-Paul BALTZ compare la situation du SAGE du bassin de la Brèche par rapport au SAGE Oise-Aronde sur lequel la tension sur la ressource est plus importante et les données disponibles plus exhaustives
Olivier FERREIRA confirme que les données disponibles sur le bassin de la Brèche sont moins exhaustives et que rien ne permet d'opposer, au stade actuel de connaissance, les différents usagers entre eux sur le bassin.
Jean-Pierre NIQUET rappelle tout de même les phénomènes de plus en plus marqués d'assecs sur les tronçons amont des cours d'eau du bassin en lien avec des prélèvements agricoles souvent concentrés sur les têtes de bassin.
Olivier FERREIRA conforte donc les orientations du SAGE pour améliorer la connaissance sur ces équilibres besoins/ressources sur le bassin de la Brèche.



sce

Aménagement
& environnement

Sur les politiques de gestion des eaux pluviales :

Olivier FERREIRA rappelle tout l'intérêt des politiques de gestion intégrée des eaux pluviales, non seulement en termes d'impact hydraulique mais aussi au regard des enjeux relatifs à la maîtrise des îlots de chaleur et d'aménagement global du territoire

Sur le déroulement de l'enquête publique :

Juliette DAMIS rappelle les modalités de mise en œuvre de l'enquête publique reposant notamment sur l'organisation d'échanges avec le commissaire enquêteur dans les principales communes du bassin.

La prochaine réunion de la CLE est programmée à l'issue de l'enquête publique pour valider le document de SAGE (en prenant en compte les remarques émises lors de la consultation et de l'enquête publique) avant transmission au préfet pour approbation.